

Réalisations de la nouvelle JICA

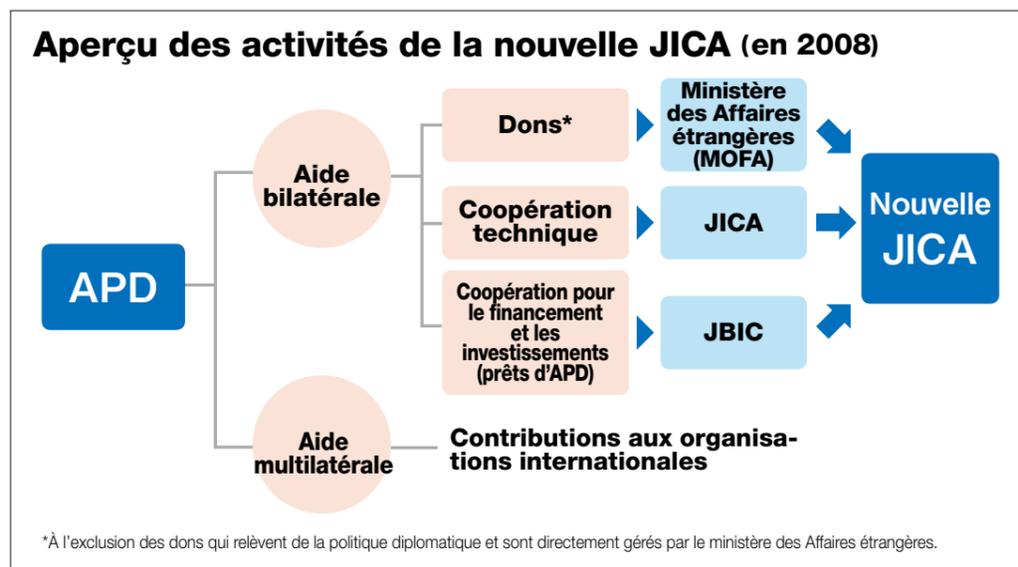
Ces dernières années, la JICA a été confrontée à une profonde évolution des besoins des pays en développement, et des conditions sociales au Japon. Nous revenons ici sur le travail accompli par la JICA au cours des dix dernières années, et sur la trajectoire qu'elle a choisi d'emprunter dans le cadre de sa nouvelle structure.

Une approche intégrée de la coopération technique et financière

Favoriser le développement grâce à un guichet unique de services



Keiichiro Nakazawa
Directeur général
Département de la stratégie
opérationnelle



Effets de l'intégration réalisée dans la zone économique spéciale au Myanmar

Depuis dix ans, la JICA met en œuvre une aide globale associant les trois principaux mécanismes d'APD que sont la coopération technique, la coopération pour le financement et les investissements, et les dons. Les résultats sont évidents dans de nombreux domaines. Keiichiro Nakazawa, directeur général du département de la stratégie opérationnelle, cite l'exemple réussi de la zone économique spéciale de Thilawa, inaugurée au Myanmar en septembre 2015. Le développement du parc industriel dans la zone économique spéciale est géré par la Myanmar Japan Thilawa Development Limited (MJTD), une co-entreprise réunissant des sociétés de négoce et des banques japonaises, le gouvernement du Myanmar, et des entreprises locales.

La JICA a investi dans la MJTD et accordé des prêts d'APD pour l'extension – sur plusieurs dizaines de kilomètres – et l'entretien de la route principale menant à Rangoun, la plus grande ville du pays, ainsi que pour la construction de terminaux dans le port de Thilawa. La JICA a aussi assuré une coopération technique pour développer les capacités afin de mettre en place un centre de services à guichet unique dans la zone économique spéciale; cette structure permet de regrouper en un même lieu les formalités administratives

nécessaires pour les activités commerciales, de l'enregistrement des sociétés à l'attribution des permis d'investissement. La mise en place de ce centre a permis d'accélérer les procédures d'obtention de permis d'investir. Nakazawa explique : « Si deux organismes distincts – l'un fournissant une aide sous forme de prêts pour le développement d'infrastructures et d'un parc industriel, l'autre assurant une coopération technique pour la création d'un centre de services à guichet unique – fonctionnent de façon indépendante, comme c'était le cas auparavant, chaque organisme doit prendre ses propres décisions. C'est plus long et plus fastidieux, et le calendrier de mise en œuvre de l'aide est plus difficile à coordonner. Le fait de disposer d'une seule et même entité pour administrer tous ces services nous a permis de gagner en efficacité ». Il a aussi partagé ses propres expériences de l'approche intégrée des opérations au Bureau de la JICA au Myanmar. « Au Bureau du Myanmar, chaque membre est en charge de la coopération technique, des prêts d'APD et des dons et peut ainsi acquérir un savoir-faire étendu, ce qui lui permet de faire avancer les choses de façon harmonieuse. »

Contribuer à l'éradication de la polio en coordonnant l'aide technique et des financements innovants

Avant la refonte de l'organisation, Nakazawa a longtemps été en

Le Pakistan lutte contre la polio. La photo montre un cours de sensibilisation dans une école. Un expert japonais s'emploie à faire comprendre aux enfants l'importance des vaccins.



Le centre de services à guichet unique du parc industriel de Thilawa. Les entreprises clientes ont salué la rapidité des diverses procédures nécessaires au démarrage des activités économiques.



Les entreprises s'implantent les unes après les autres dans le parc industriel de Thilawa.

charge des opérations de prêts d'APD au sein de la Banque japonaise pour la coopération internationale (JBIC). « En exerçant ces fonctions, j'ai contribué au développement des infrastructures et à la construction d'installations, mais je n'ai pour ainsi dire pas eu la possibilité de participer directement à des activités comme le développement des ressources humaines. En effet, les pays partenaires hésitent à emprunter de l'argent pour engager des experts étrangers dans le but de développer des ressources humaines. Aujourd'hui toutefois, la JICA détache des conseillers ou des experts dans le cadre de la coopération technique ; ils contribuent au développement des ressources humaines parallèlement à celui des infrastructures. Cette évolution permet au Japon de mieux répondre aux besoins des pays en développement, et je crois vraiment qu'elle a un impact plus significatif sur le développement. »

Autre exemple illustrant parfaitement la façon dont l'intégration des opérations s'appuyant sur des partenariats peut créer un dispositif innovant : les efforts de la JICA pour éradiquer la polio au Pakistan par le biais de la coopération technique. Pour pouvoir redoubler d'efforts dans ce domaine, il était nécessaire de disposer de financements de plus grande ampleur. À cette fin, le gouvernement pakistanais a bénéficié d'un prêt d'APD à faible taux d'intérêt et, par la suite, un accord de coopération a été signé avec la

Fondation Bill & Melinda Gates, qui s'attache également à éradiquer la polio. L'accord stipule que, si le gouvernement pakistanais met en œuvre son plan national d'action d'urgence pour l'éradication de la polio avec succès, la Fondation remboursera le prêt d'APD à sa place. Outre ce prêt, la JICA a fourni une coopération technique pour l'administration du vaccin antipoliomyélique dans le cadre d'un programme de vaccination de routine, et un don pour des vaccinations prioritaires supplémentaires. Ces efforts ont permis d'atteindre les niveaux cibles, notamment en termes d'augmentation de la couverture vaccinale, et d'améliorer ainsi les conditions de santé des Pakistanais.

De tels progrès n'auraient pas été possibles si la JICA s'était contentée de déployer une coopération technique, ou la JBIC d'octroyer des prêts d'APD. Bien entendu, c'est la nouvelle structure de la JICA qui a permis de conjuguer tout cela.

Nakazawa nous confie sa vision de l'avenir : « Il appartiendra à la JICA non seulement de continuer à améliorer les effets de l'administration intégrée de plusieurs mécanismes d'aide, mais aussi de créer un mécanisme de flux financiers pour le développement, y compris ceux du secteur privé, afin de répondre de manière adéquate aux besoins des pays en développement ».